



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION SAVA

Avis de Consultation Ouverte

N° 09/2025-MDAT/REG/SAVA/PRMP

1. Le **MINISTRE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Prestation pour l'étude géophysique du sous-sol avec rapport technique détaillé qui concerne aux forages dans les lieux suivants: à la résidence du Gouverneur, au Fokontany Ampangia, Commune Rurale d,Ampisikina, au Fokontany d,Andampikely Commune Rurale d,Ampondra et au Fokontany Analovana, Commune Rurale de Fanambana**".
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **au bureau de la Region SAVA**

Rue :

Etage / Numero de Bureau : **Porte n°22 ou n°23**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au bureau de la Region SAVA et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **au bureau de la Region SAVA, porte n°22 ou n°23** au plus tard le **22/09/2025 à 11 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 11/09/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics